



Séminaire de Jeunes Walbourg

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé d'inscrire votre enfant au Séminaire de jeunes de Walbourg. Nous vous invitons à suivre la procédure ci-dessous :

Complétez la demande d'inscription ainsi que la fiche « renseignements pédagogiques » et joignez impérativement (faute de quoi votre dossier ne pourra être étudié) :

- ✚ 2 photos récentes agrafées à la demande d'inscription,
- ✚ la copie des bulletins de l'année en cours et ceux de l'année précédente,
- ✚ une copie du livret de famille,
- ✚ un chèque d'acompte : 100 € d'acompte pour un élève externe, 200 € d'acompte pour un élève demi-pensionnaire, 600 € d'acompte pour un élève interne (*les chèques sont à établir à l'ordre du Séminaire de jeunes et seront déposés en banque après le 15 juin et correspondent à la mensualité de septembre*),
- ✚ 2 exemplaires de la convention de scolarisation complétée, paraphée et signée (*un exemplaire vous sera remis à l'issue de l'entretien*).

Déposez ou envoyez votre dossier complet au secrétariat de l'établissement dans les meilleurs délais :

Séminaire de Jeunes
60 Grand Rue
67 360 WALBOURG

Pour tous renseignements vous pouvez joindre le secrétariat des inscriptions au 03 88 90 29 02 ou par mail : administration@seminairedejeunes.com

Après étude du dossier, un rendez-vous d'admission avec un membre de la Direction vous sera proposé.

EVENEMENTS A VENIR

Portes Ouvertes : samedi 4 mars 2017
Kermesse : lundi de Pentecôte 5 juin 2017

Une invitation vous parviendra.

DEMANDE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

PHOTO D'IDENTITÉ
RECENTE
A COLLER
ICI SVP

CLASSE DEMANDÉE

S'agit-il d'un redoublement ? OUI NON

RÉGIME : Interne Demi-pensionnaire Externe

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM :	Prénoms :	Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Nationalité :
ETABLISSEMENT ACTUEL FRÉQUENTÉ :		
Classe :	Etablissement :	public <input type="checkbox"/> privé <input type="checkbox"/>

OPTIONS

6 ^{ème}	LV1 Allemand <input type="checkbox"/>	LV1 Anglais <input type="checkbox"/>	Bilangue <input type="checkbox"/>	
5 ^{ème}	LV1 :	LV2 :	Latin <input type="checkbox"/>	
4 ^{ème} - 3 ^{ème}	LV1 :	LV2 :	Latin <input type="checkbox"/>	
Lycée	LV1 :	LV2 :	LV3 Espagnol <input type="checkbox"/>	Latin <input type="checkbox"/> EURO ALL <input type="checkbox"/> EURO ANG <input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Situation familiale : Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Séparés* <input type="checkbox"/> Divorcés* <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> *IL EST OBLIGATOIRE DE JOINDRE LA COPIE DU JUGEMENT DE DIVORCE ET QUE LA PRESENTE DEMANDE D'INSCRIPTION SOIT SIGNÉE PAR LES 2 PARENTS	
PERE Responsable légal <input type="checkbox"/> Nom et prénom :	MERE Responsable légal <input type="checkbox"/> Nom et prénom :
Adresse complète :	Adresse complète (si différente) :
Téléphone fixe : Liste rouge <input type="checkbox"/> Portable : E-mail :	Téléphone fixe : Liste rouge <input type="checkbox"/> Portable : E-mail :
Profession du père : Nom et adresse de l'employeur : Tél. professionnel :	Profession de la mère : Nom et adresse de l'employeur : Tél. professionnel :
En cas de séparation ou de divorce : chez qui réside l'enfant ? la mère <input type="checkbox"/> le père <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> Précisez :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PAYEUR (si différent du responsable légal)**Payeur principal**

Nom et Prénom :

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse complète :

Téléphone fixe :

Liste rouge

Portable :

E-mail :

Payeur secondaire (si le payeur principal fait défaut)

Nom et Prénom :

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse complète :

Téléphone fixe :

Liste rouge

Portable :

E-mail :

N° Sécurité Sociale sous lequel l'enfant est assuré :**Adresse de la CPAM** (si votre enfant bénéficie de la CMU joindre une copie de l'attestation) :**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRERES ET SOEURS**

NOM et Prénom des enfants Dans l'ordre de l'Etat civil	Sexe	Année de naissance	Etablissement scolaire fréquenté	A charge	
				Oui	Non

Pour les besoins de gestion administrative, financière et statistique, les informations demandées doivent être obligatoirement fournies. Elles font l'objet d'un traitement informatique et certaines d'entre elles seront transmises au Rectorat de l'Académie suite à l'adhésion de notre Etablissement au système « Scolarité ». Les informations sont conservées, au départ des élèves, dans les archives de l'établissement. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978, vous avez le droit de contrôler et de faire rectifier les informations vous concernant.

Nous autorisons le Séminaire de jeunes à utiliser ces renseignements pour les besoins de gestion informatique.

Fait à _____, le _____

Signature des parents



*Séminaire de Jeunes
Walbourg*

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

NOM :

PRENOM :

CLASSE DEMANDÉE :

Pouvez-vous indiquer pourquoi vous songez à faire admettre votre enfant au Séminaire de jeunes ?

Aime-t-il étudier ? Travaille-t-il spontanément ? Réussit-il dans les études ? Pourquoi Oui ? Pourquoi Non ?

Quels sont les loisirs préférés de votre enfant ?

Le projet éducatif de l'Établissement est celui d'un établissement catholique. Vous sentez-vous en accord avec ce projet ?

Et votre enfant ?

« Nous avons lu le règlement intérieur du Séminaire de jeunes de Walbourg, et nous l'approuvons. »

Fait le _____ à _____

Signature du père :

Signature de la mère :

Signature de l'enfant :



Séminaire de Jeunes
Walbourg

CONTRAT DE SCOLARISATION

Entre :

**Le SÉMINAIRE DE JEUNES, 60 Grand'Rue 67360 WALBOURG, représenté par son chef d'établissement
Madame Véronique POINTEREAU**

Et Monsieur et/ou Madame

Demeurant.....

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant

Désignés ci-dessous « le(s) parent(s) »

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} – Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'établissement, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties, pour la durée d'un cycle (CM2 - collège – lycée).

Article 2 – Obligations de l'établissement

L'établissement s'engage à scolariser l'enfant en classe de pour l'année scolaire 2017-2018. L'établissement assure mettre en œuvre le projet d'établissement dans le respect du projet diocésain et du projet éducatif.

L'établissement s'engage également à assurer une prestation de restauration ou d'internat, selon les choix définis par les parents.

Article 3 – Obligations des parents

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant en classe de au sein de l'établissement à partir de l'année scolaire 2017-2018.

Le(s) parent(s) reconnaissent avoir pris connaissance du *projet éducatif*, du *règlement intérieur* et de la *convention financière* de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de les faire respecter.

Le(s) parent(s) reconnaisse(nt) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'établissement et s'engage(nt) à assurer la charge financière, dans les conditions de la convention financière annexée au présent contrat.

Article 4 – Coût de la scolarisation

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les prestations para scolaires diverses et les adhésions volontaires aux associations tiers (APEL...), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le document Annexe à la Convention Financière.

Paraphes



Séminaire de Jeunes Walbourg

Article 5 – Assurances

L'établissement assure tous les élèves inscrits, grâce à une assurance « convention d'assistance école », sans supplément de scolarité.

Cette assurance, pour les déplacements organisés dans le cadre des activités scolaires, fonctionne en complément de la sécurité sociale et de votre mutuelle complémentaire.

Elle ne dégage pas les parents de leur responsabilité civile.

A noter : Les vols (portables, ipod, livres, cartables...) et détériorations de vêtements, etc., ne sont en aucun cas pris en charge par l'assurance.

Article 6 – Dégradation de matériel

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main d'œuvre.

Article 7 – Durée et résiliation du contrat de scolarisation

La présente convention est d'une durée équivalente au cycle scolaire (CM2 – collège – lycée).




7.1 Résiliation en cours d'année scolaire

Sauf sanction disciplinaire, le présent contrat ne peut être résilié par l'établissement en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) parent(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement d'une indemnité de résiliation égale à un mois de scolarité (contribution des familles et pension ou demi-pension).

Le coût annuel de scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, reste dû dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

-  Déménagement,
-  Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement,
-  Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement.

7.2 Résiliation au terme d'une année scolaire

Les parents informent l'établissement de la non-réinscription de leur enfant à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents, et au plus tard le 15 juin. La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de l'acompte versé (sauf raison réelle et sérieuse).

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 15 juin) pour informer les parents de la non-réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève ou sur le fonctionnement de l'établissement...).

7.3 Certificat de radiation

La remise du certificat de radiation est subordonnée au règlement intégral des factures établies.



Séminaire de Jeunes Walbourg

Article 8 – Droit d'accès aux informations recueillies

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms prénoms et adresses de l'élève sont transmises à l'APEL de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Sauf opposition du(des) parent(s) une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents. Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Article 9 – Arbitrage

Pour toute divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle canonique de l'établissement représentée par Mgr l'Évêque auxiliaire de Strasbourg chargé de l'enseignement catholique.

A, le

Le / les représentants légal/aux _____

de l'enfant : _____

Véronique POINTEREAU
Chef d'établissement

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Paraphes

ANNEXE À LA CONVENTION FINANCIÈRE TARIFS ANNUELS – ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Les tarifs sont établis chaque année par le Conseil de Gestion et sont appliqués pour toute la période scolaire, soit de septembre 2016 à juin 2017 inclus.

TARIFS DE BASE

	Ecole	Collège	Lycée
EXTERNAT - Contribution annuelle de base des familles -	620 €	620 €	650 €
Total mensuel	62 €	62 €	65 €
DEMI-PENSION - Contribution annuelle de base des familles	620 €	620 €	650 €
Frais de demi-pension	980 €	990 €	1000 €
Total annuel	1600 €	1610 €	1650 €
Total mensuel	160 €	161 €	165 €
INTERNAT - Contribution annuelle de base des familles	620 €	620 €	650 €
Frais de pension (y compris casier, sauf au lycée)	3917 €	4117 €	4500 €
Total annuel	4537 €	4737 €	5150 €
Total mensuel	453,70 €	473,70 €	515 €

Prélèvement mensuel le 10 du mois (9 fixes dès septembre – le 10^e sera le prélèvement du solde)

- *Les frais de transport font l'objet d'une circulaire à part et ne figurent pas sur ce tarif.*
- *Les tarifs de la pension et de la demi-pension tiennent compte des vacances scolaires, des voyages scolaires et des suppressions de cours du mois de juin. Aucune remise ne peut être accordée aux élèves qui quittent l'établissement avant la fin de l'année scolaire.*

Frais supplémentaires obligatoires (selon les cas):

- le pack EPS (pour les nouveaux élèves) 32 €
- les manuels scolaires du CM2 16 € par an
- les manuels scolaires du collège
- les manuels scolaires du lycée *location annuelle*
- la cotisation au Foyer des Elèves (donne droit à un carnet de tombola) 20 € par an

Frais facultatifs :

- la cotisation APEL (reversée à l'APEL) 19,10 € par an
- prix d'un ticket repas pour un externe 7,70 €
- les frais médicaux : *selon dépenses médicales facturées à l'établissement* 30 € par an
- participation au cycle piscine *selon prix d'achat* 17 € par an
- livres commandés par les professeurs de français :
- location d'un casier pour les DP 17 € par an

IMPORTANT

Pour éviter les situations difficiles et le contentieux, nous vous recommandons de payer régulièrement. En cas de difficultés, même passagères, n'hésitez pas à contacter le service comptable. Vos soucis financiers ne doivent pas faire obstacle à nos bonnes relations, ni à la scolarité de votre enfant.

SIGNATURE DES PARENTS :

Paraphes